

Bordeaux, le 2 mars 2011

Division des Elèves et de
L'Action Pédagogique

Bureau des Actions
Educatives et des
Partenariats

Réf: DA N°071- 2011

Affaire suivie par
Dominique ANDREI
Téléphone
05 56 56 36 33
Télécopie
05 57 87 08 60
Mél
ce.ia33-baep
@ac-bordeaux.fr

30, cours de Luze
BP 919
33060 Bordeaux-Cedex

Madame le Maire, Monsieur le Maire,

Dans le cadre du calendrier scolaire de l'année 2011-2012 et afin de tenir compte des perturbations susceptibles d'être générées par un absentéisme important à l'occasion du pont de l'Ascension, j'ai l'honneur de vous informer que par arrêté Rectoral en date du 31 janvier 2011, les cours prévus le vendredi 18 mai 2012 sont reportés au mercredi 2 novembre 2011 pour l'ensemble des établissements scolaires du 1^{er} et 2^{ème} degré publics ou privés sous contrat, de l'Académie de Bordeaux.

Les cours prévus le samedi 19 mai 2012 sont reportés à une date laissée à l'appréciation des établissements concernés.

L'arrêté rectoral correspondant est joint à la présente note.

Je vous prie d'agréer, Madame le Maire, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments distingués.

L'Inspecteur d'Académie,
Directeur des services départementaux
de l'Éducation nationale de la Gironde


André MERCIER



Bordeaux, le 31 janvier 2011

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Le Recteur de l'académie de Bordeaux
Chancelier des universités d'Aquitaine

Vu le code de l'Éducation, et notamment ses articles D521-1 et suivants ;

Après consultation du comité technique paritaire académique le 3 décembre 2010 ;

Après consultation du conseil académique de l'Éducation nationale le 7 janvier 2011 ;

CONSIDÉRANT que le déroulement des cours prévus les vendredi 18 mai et samedi 19 mai 2012 risque d'être perturbé par un absentéisme important en raison du pont de l'Ascension, notamment dans les établissements scolaires disposant d'un internat;

CONSIDÉRANT, par ailleurs, qu'une adaptation du calendrier scolaire laissée à l'initiative des établissements scolaires est susceptible d'entraîner des difficultés au regard notamment de l'organisation des transports scolaires;

ARRETE

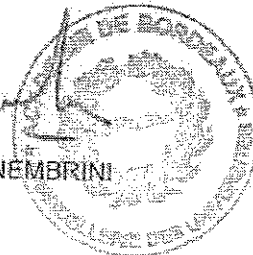
Article 1 : le calendrier scolaire de l'année 2011-2012 fait l'objet de l'adaptation suivante pour l'ensemble des écoles, collèges, lycées et lycées professionnels publics et privés sous contrat dans le ressort de l'académie de Bordeaux:

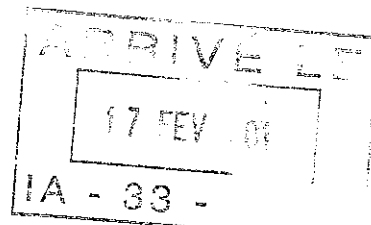
- les cours prévus le vendredi 18 mai 2012 sont reportés au mercredi 2 novembre 2011;
- les cours prévus le samedi 19 mai 2012 sont reportés à une date laissée à l'appréciation des établissements concernés.

Article 2 : le présent aménagement du calendrier scolaire dans l'académie de Bordeaux ne fait pas obstacle à l'organisation éventuelle d'examens (notamment brevets de techniciens supérieurs) dans les établissements concernés le vendredi 18 mai ou le samedi 19 mai 2012.

Article 3 : les inspectrices et inspecteurs d'académie, directrices et directeurs des services départementaux de l'éducation nationale de Dordogne, Gironde, Landes, Lot et Garonne et Pyrénées Atlantiques ainsi que le secrétaire général de l'académie, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Jean-Louis NEMBRINI





MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Bordeaux, le 15 février 2011

Le Recteur de l'académie de Bordeaux
Chancelier des universités d'Aquitaine

à

Mesdames et Messieurs les chefs d'établissements

S/c de Mesdames et Messieurs les inspectrices et
inspecteurs d'académie, directrices et directeurs des
services départementaux de l'éducation nationale

Service
secrétariat général

Téléphone
05 57 57 38 20

Télécopie
05 57 57 87 30

Mél

ce.secretariat-
general@ac-bordeaux.fr

5, Rue Joseph de
Carayon-Lafour
BP. 935
33060 Bordeaux Cedex

Objet : report des cours des vendredi 18 mai et samedi 19 mai 2012.

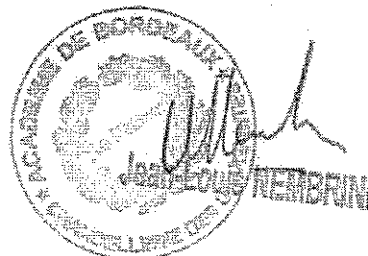
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, et après consultation du comité technique paritaire académique et du conseil académique de l'Education nationale, j'ai décidé d'adapter le calendrier scolaire 2011-2012 afin de tenir compte des perturbations susceptibles d'être générées par un absentéisme important à l'occasion du pont de l'Ascension.

Les cours prévus le vendredi 18 mai 2012 sont donc reportés au mercredi 2 novembre 2011 pour l'ensemble des établissements scolaires du 1^{er} et 2nd degré, publics ou privés sous contrat, de l'académie de Bordeaux. Les cours prévus le samedi 19 mai 2012 sont reportés à une date laissée à l'appréciation des établissements concernés.

S'agissant d'une mesure d'adaptation du calendrier scolaire intéressant l'ensemble de l'académie, les conseils d'école ou conseils d'administration des établissements scolaires n'ont pas à être consultés.

L'arrêté rectoral correspondant est joint à la présente note.

Je vous remercie de bien vouloir mettre en œuvre ces dispositions.



CPI : départements de la Gironde, de la Dordogne, des Landes, du Lot et Garonne
et des Pyrénées Atlantiques.
Association des maires de France

CALENDRIER SCOLAIRE 2011-2012

Zone C , BORDEAUX (arrêté du 20 juillet 2009 et JO du 22 juillet 2009)

Calendrier national pour les collèges, lycées, lycées professionnels et EREA

Division des Elèves et de
l'Action Pédagogique

Bureau des Actions
Educatives et des
Partenariats

Téléphone
05 56 56 36 00
Télécopie
05 57 87 08 60
Mél

Ce.ia33-baep@ac-bordeaux.fr

30, cours de Luze
BP 919
33060 Bordeaux Cedex

Rentrée des enseignants	<i>Vendredi 2 Septembre 2011</i>
Rentrée scolaire des élèves	<i>Lundi 5 Septembre 2011</i>
Toussaint	<i>du Samedi 22 Octobre 2011 après la classe au <u>Mercredi 2 Novembre 2011 au matin</u> *</i>
Noël	<i>du Samedi 17 Décembre 2011 après la classe au Mardi 3 Janvier 2012 au matin</i>
Hiver	<i>du Samedi 18 Février 2012 après la classe au Lundi 5 Mars 2012 au matin</i>
Printemps	<i>du Samedi 14 Avril 2012 après la classe au Lundi 30 Avril 2012 au matin</i>
Début des vacances d'été	<i>Jeudi 5 Juillet 2012 après la classe</i>

* Arrêté Rectoral du 31 janvier 2011 concernant le report des cours du vendredi 18 mai 2012 (Pont de l'Ascension)

Calendrier national pour les écoles maternelles et élémentaires

Rentrée des enseignants	<i>Vendredi 2 Septembre 2011</i>
Rentrée scolaire des élèves	<i>Lundi 5 Septembre 2011</i>
Toussaint	<i>du Vendredi 21 Octobre 2011 après la classe au <u>Mercredi 2 Novembre 2011 au matin</u> *</i>
Noël	<i>du Vendredi 16 Décembre 2011 après la classe au Mardi 3 Janvier 2012 au matin</i>
Hiver	<i>du Vendredi 17 Février 2012 après la classe au Lundi 5 Mars 2012 au matin</i>
Printemps	<i>du Vendredi 13 Avril 2012 après la classe au Lundi 30 Avril 2012 au matin</i>
Début des vacances d'été	<i>Jeudi 5 Juillet 2012 après la classe</i>

* Arrêté Rectoral du 31 janvier 2011 concernant le report des cours du vendredi 18 mai 2012 (Pont de l'Ascension)

Le calendrier scolaire national des zones A, B et C peut être consulté sur le site du Ministère de l'Éducation Nationale : www.education.gouv.fr